



Signataire : Skender Salih

Date de dépôt : 21 octobre 2024

Question écrite urgente

Interrogations sur le retard de la mise en place de l'école de police cantonale à Genève

L'article 31 de la loi sur la police (LPol) prévoit l'organisation d'une école de formation cantonale, à Genève, pour les candidats aux fonctions de gendarme et d'inspecteur de la police judiciaire.

Cependant, l'école n'est toujours pas pleinement opérationnelle, à Genève, soulevant des questions sur les raisons de ce retard et les mesures envisagées pour y remédier.

Au vu des faits, je me permets de déposer les questions ci-dessous :

- ***Quelles sont les raisons expliquant que l'école de police n'ait pas encore été implantée à Genève, malgré les dispositions légales ?***
- ***Existe-t-il un délai précis pour que cette école soit enfin établie dans le canton ?***
- ***Quels obstacles principaux (budgétaires, logistiques, politiques) freinent la mise en place de l'école à Genève ?***
- ***Quelles mesures sont actuellement envisagées pour accélérer la création de cette école dans le canton ?***
- ***Quel est l'impact de ce retard sur le recrutement et la formation des nouveaux policiers dans le canton ?***

Je remercie par avance le Conseil d'Etat des réponses qu'il apportera à ces questions.